

**PREFET
DE LA LOIRE**

Commune de Saint-Martin-la-Sauveté

dossier n° DP 042 260 25 R 8009

date de dépôt : 2 juin 2025

demandeur : JOLY Violaine

pour : piscine hors sol + annexe

Adresse du terrain : 619 Job 42260 Saint-Martin-la-Sauveté

ARRÊTÉ

De non-opposition à une déclaration préalable Au nom de la commune de Saint Martin la Sauveté

Le Maire de Saint-Martin-la-Sauveté,

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la Carte Communale approuvée par délibération du conseil municipal en date du 20/12/2005 et par arrêté préfectoral en date du 27/06/2006, et notamment la zone constructible

Vu la déclaration préalable - déposée le 2 juin 2025 par Mme JOLY Violaine
Vu l'objet de la demande :

- Installation d'une piscine hors sol et création d'une annexe
- Sur un terrain situé 619 Job à Saint-Martin-la-Sauveté (42260) ;

Vu l'instruction du dossier par les services de la DDT Saint Etienne

Vu la date d'affichage en mairie en date du 3 juin 2025 de l'avis de dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

A ST MARTIN LA SAUVETE, Le 17 juin 2025

Le Maire,

Marius DAVAL

